

La lettre environnementale

Janvier 2009,
Numéro 6



E.P.L.E.F.P.A. SAINTES Georges DESCLAUDE

Numéro spécial : déplacement domicile-travail

Dans ce numéro :

*Modes de déplacement
actuels des usagers du
site Georges Desclaude* 2

*Les attentes des usagers
du site* 2

*Impacts environnemen-
taux et économiques* 3

Les bienfaits du vélo 4

*Agenda, notes et remercie-
ments* 4

La croissance continue du trafic automobile, les difficultés pour trouver un environnement de qualité en termes d'espace, de bruit, de sécurité, de pollution atmosphérique ainsi que la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre obligent à s'interroger sur l'utilisation de la voiture et à réfléchir à de nouveaux réflexes pour se déplacer mieux.

L'éloignement entre habitat et lieu de travail est une des raisons de la croissance des émissions de polluants du transport routier.

D'après un bilan réalisé par la région, les émissions d'origine énergétique (liées à la consommation des énergies fossiles) progressent fortement : **+ 10% entre 1990 et 2005**. Cette hausse provient majoritairement des secteurs transport et résidentiel tertiaire dont les consommations énergétiques sont en forte croissance.

Ces deux secteurs représentent 80 % du total des émissions d'origine énergétique.



Source: écolutis

Les entreprises (établissements scolaires, collectivités, entreprises privées...) sont incitées à la mise en œuvre d'une politique de déplacement équilibrée en encourageant l'évolution des pratiques de travail et de la mobilité. La mise en place d'un Plan de Déplacement Etablissement (PDE) peut amener un changement de la relation individuelle à l'automobile.

Pour l'établissement, la mise en œuvre d'un PDE présente plusieurs enjeux:

- ↳ Amélioration des performances environnementales, objectifs du SMEE;
- ↳ Exemplarité de l'établissement et éducation au développement durable;
- ↳ Aménagement du territoire avec développement d'échange avec les collectivités locales.

Un état des lieux a ainsi été réalisé, première étape dans la mise en œuvre d'un PDE. Ce premier travail a consisté à analyser les modes de déplacement actuels des usagers du site, recueillir leur opinion et leurs attentes, estimer les impacts environnementaux et économiques.

Un questionnaire a été distribué aux principaux usagers du site, les lycéens, les étudiants et les personnels.

Cela représente environ 510 questionnaires diffusés. **Le taux de réponse a été de 69% ce qui représente un bon retour et reflète bien l'intérêt de chacun pour cette problématique.**

Les résultats sont synthétisés ci après.

La lettre
environnementale
de l'E.P.L.E.F.P.A.
SAINTES Georges
Desclaude permet à
tous de communi-
quer et de s'infor-
mer sur les actions
environnementales
réalisées sur le site
de Saintes.

N'hésitez pas à
parler de vos
éco projets¹!

Modes de déplacement actuels des usagers du site Georges Desclande

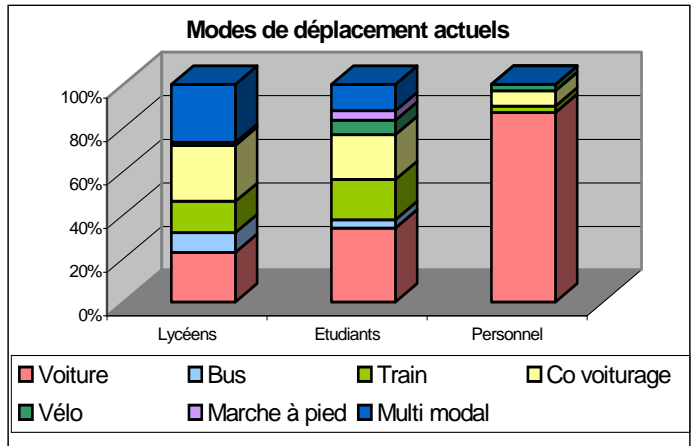
La voiture : principal moyen de transport

Trois groupes, qui correspondent aux trois catégories d'usagers interrogés - les étudiants, les lycéens et le personnel - se dégagent de l'analyse.

Le mode de déplacement actuel des étudiants est la voiture (34%), le co-voiturage (21%) et le train (18%) pour ceux qui viennent hors région.

Pour les lycéens, le mode principal de déplacement est multi-modal (27%). C'est à dire que le bus est utilisé pour un trajet, souvent à l'aller, l'autre trajet se fait soit en voiture ou en co-voiturage, soit à pied pour se rendre sur Saintes ou à la gare. Seuls 9% des lycéens utilisent le bus comme moyen unique de transport. 26% utilisent le co-voiturage avec leurs parents qui travaillent sur Saintes ou, pour ceux qui ont le permis et une voiture personnelle, avec leurs camarades (Terminales).

Le bus est également très peu utilisé par les étudiants qui préfèrent la voiture pour sa souplesse d'utilisation. Le co-voiturage se développe dans un souci économique. 11% utilisent cependant des modes de transport « verts », vélos et marche à pied, qui leur permettent de se détendre et de faire de l'exercice. Ces modes de transport ne sont quasi-



ment pas utilisés chez les lycéens, si ce n'est pour rejoindre la gare ferroviaire et le centre ville faute de bus.

18 % des lycéens et 63 % des étudiants possèdent une voiture personnelle.

Les personnels viennent en grande majorité en voiture (87%). Le vélo, le train et le co-voiturage sont utilisés par une à deux personnes.

Les attentes des usagers du site

Le développement du réseau de bus est plébiscité

L'ensemble des usagers souhaite en premier lieu le développement du réseau de bus (38%).

Les lycéens souhaitent plus de liaisons avec la gare notamment des liaisons directes qui facilitent le transport de leurs bagages pour les week-ends et raccourcissent leurs temps de transport en semaine.

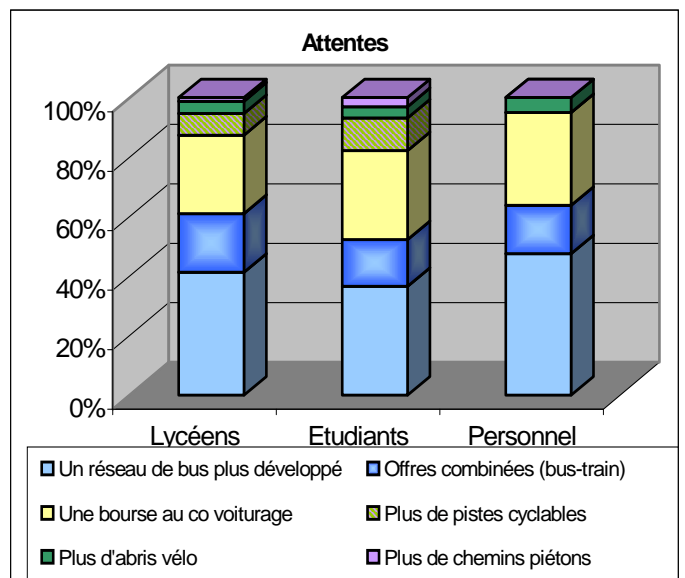
Certaines personnes arrivant à la gare ferroviaire de Saintes, le dimanche soir, sont obligées de prendre un taxi pour rejoindre leur logement ou font suivre leur vélo dans le train.

Le co-voiturage est également grandement sollicité (26%). Il représente la solution qui permettrait de s'affranchir des aléas et des déficiences des transports en commun.

Pour les déplacements sur Saintes, notamment le mercredi ou jeudi après midi, le développement des pistes cyclables et des abris vélos (sécurisés) est demandé.

Quelques enseignants et étudiants (8 personnes) deman-

dent l'adaptation de leurs horaires de travail afin qu'ils puissent utiliser les transports en communs ou le vélo le matin.



Sont-ils prêts à changer leur mode de transport ?

Les lycéens n'ont pas trop le choix dans leurs modes de transport. Ceux qui utilisent la voiture sont satisfaits de leurs choix et n'ont pas de préoccupations économiques ni environnementales.

Les étudiants par contre, par des soucis économiques, pourraient changer leur mode de déplacement. Pour certains les critères environnementaux sont pris en compte dans le choix de leurs déplacements. Ils sont cependant réfractaires aux transports en commun bondés et contraignants.

22% du personnel est conscient que l'usage des vélos ou de la marche à pied pour se rendre au lycée serait bénéfique à leur santé.

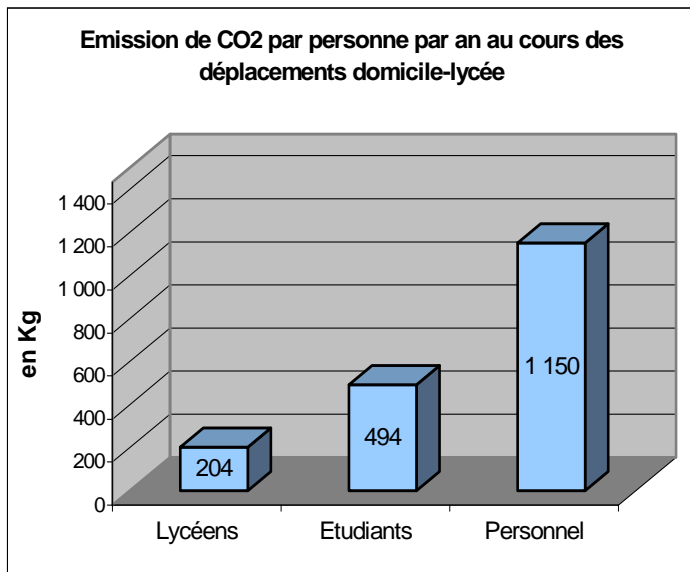
Impacts environnementaux et économiques

Un lourd impact sur notre environnement

L'impact sur l'environnement des déplacements a été estimé d'après le mode de transport utilisé et le lieu de résidence des personnes qui ont répondu au questionnaire. La valeur calculée est le nombre de kilomètres parcourus en voiture pour se rendre au lycée (voiture seule ou co-voiturage) sur une semaine puis sur une année scolaire (36 semaines). Pour chaque classe et pour le personnel, une moyenne par personne a été réalisée. Considérant qu'une voiture émet en moyenne **150 g de CO2 par km** (ADEME, avril 2008), l'émission totale de CO2 pour les déplacements domicile-travail a été estimée. Pareillement, le coût des déplacements a été évalué sur la base de **0,6 cts au km**.

Les résultats obtenus sont intéressants. Nous retrouvons bien les trois groupes d'utilisateurs : les **étudiants**, qui viennent de relativement loin et ont en partie une voiture personnelle, réalisent en moyenne **3 300 km par an**, contre **1 300 km pour les lycéens** qui n'ont pas de voiture personnelle et **7 600 km pour le personnel** qui vient des alentours de Saintes en voiture individuellement.

Les émissions de CO2 sont proportionnelles.



D'après les moyennes calculées pour chaque catégorie d'utilisateurs et le nombre d'utilisateurs qui se déplacent effectivement sur le lycée, nous pouvons estimer l'impact global des déplacements domicile-établissement sur une année scolaire : le personnel (90 personnes) émet environ 105 tonnes de CO2, les lycéens (231 personnes) 47 tonnes et les étudiants (187 personnes) 92 tonnes, soit un total émis de **244 tonnes de CO2** pour un coût de **662 000 Euros**. Il est ainsi parcouru quelques **1 103 280 km en voiture** par l'ensemble des utilisateurs.



La distance annuelle parcourue en voiture par l'ensemble des usagers du site ≈ 3 fois la distance de la terre à la lune.

1 103 280 Km réalisés	240 T CO2 émis	Coût: 662 000 €	Déplacements annuel des usagers
-----------------------	----------------	-----------------	---------------------------------

Comment diminuer ces impacts ?

Un petit effort !

Une simulation a été réalisée en se disant **qu'une fois par semaine** la voiture serait laissée à la maison pour les demi-pensionnaires et le personnel ou **une fois par mois pour les internes**. Pour les personnes co-voiturant, aucun effort n'est demandé. Pour les lycéens utilisant la voiture et un autre moyen de transport (bus, train ou marche à pied)(9 personnes), nous avons envisagé la possibilité de réaliser la totalité du trajet sans la voiture. Ce changement de mode de déplacement concerne à peine 34 étudiants et 41 lycéens mais quasiment la totalité du personnel (35 sur 40). Le gain est intéressant. Il représente sur l'année **161 471 km en moins réalisés soit 24 tonnes de CO2 non émis et une économie de 96 884 Euros**.

En extrapolant à l'ensemble des utilisateurs, cela représente un **gain de 322 656 km, soit 48 tonnes de CO2 en moins et une économie de 193 593 Euros**.

780 624 Km réalisés	192 T CO2 émis	Coût: 468 407 €	Déplacements annuel des usagers
---------------------	----------------	-----------------	---------------------------------



Source: greenpeace

Vive le vélo

Ha le vélo!
 Quel beau moyen de déplacement
 pour les petits trajets,
 facile à garer,
 pas de plein à faire
 juste le plein d'énergie.
 Mais avant de partir
 bien se couvrir.
 Parfait pour une belle fin de journée,
 rien de tel pour la santé.
 Et une bonne nuit assurée.

Le vélo améliore la santé ?

Des études ont montré que l'usage du vélo urbain—accessible à plus de 90% de la population—**contribue à améliorer l'état de santé.**

- réduction des risques cardio-vasculaires. 1/2 heures par jour de vélo permet de diminuer par 2 ce risque.
- Baisse significative du taux de cholestérol.
- Meilleur métabolisme (facilité la digestion, l'irrigation du cerveau, le maintien musculaire).
- Amélioration de la tolérance au stress.
- Prévention de l'ostéoporse.....(voir www.fubicy.org)

Agenda

21 mars 2009: Festival « Ball'arbrenchanté » organisé par les étudiants du lycée sur le site Geoffroy Martel à Saintes. Animations et stands sur des thèmes environnementaux.

21 et 22 mars: le printemps des énergies renouvelables (3^{ème} édition). Organisée par la région. Voir le site internet de la région à partir du 23 février pour découvrir les sites de visites.

Du 1er au 7 avril : semaine du développement durable

organisée par les éco délégués de l'établissement.



Thème 1: les déplacements domicile-travail

Objectif: inciter les usagers à ne pas prendre leur voiture au moins cette semaine pour venir sur l'établissement.

Animations: Expositions, présentation de l'enquête réalisée sur le lycée, atelier vélos, co voiturage...

Thème 2: Repas bio au réfectoire.

Un programme plus détaillé sera diffusé le mois prochain.



Du 8 au 11 avril : semaine de l'environnement « La vie au jardin » co organisée par le lycée Georges Desclauze et la ville de Saintes en partenariat avec le LPA de Chadignac.

Tables rondes, rencontres, conférences sur le compost, les relations insectes-jardin, la gestion différenciée....

Un programme détaillé sera également diffusé prochainement.

Notes

Directeur de la publication: Georges Jousserand, directeur de l'E.P.L.E.F.P.A. SAINTES Georges DESCLAUDE.

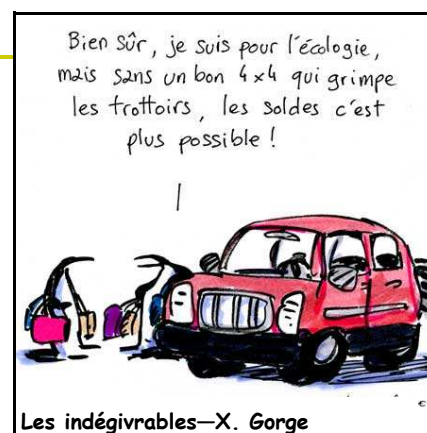
1Contacts:

Isabelle Castel: animatrice SMEE.

Emmanuel Barré: enseignant Biologie Ecologie, correspondant EDD.

Les écodélégués:

Lucie Robin (Seconde 1), Solenne Gaussein (Seconde 2), Aymerick Villar (1^{ère} S), Léa Doray (1^{ère} STAV 2), Elisa Daviaud (Term. S), Thibault Seugnet (Term. STAV 1), Marion Bouffet (Term. STAV 2), Vincent Senier (BEPO 1), Wendy Bertry (BEPO 2), Lucie Gourbault (BTS AP 1), Pierre Tran huu (BTS AP 2), Gérald Surena et Mathieu Daviaud (BTS GEMEAU 1), Andries Bigot et Tom Villeneuve (BTS GEMEAU 2). Romain Cadio (CFA BEP), Damien Marquet (CFA MC), Pierre Menesplier et Jonathan Lafon (CFA BEPA TP 1), (CFA BEPA TP2), Benoit Girard (CFA BEPA TP1).



Remerciements:

Merci aux personnels, aux élèves et aux étudiants de l'établissement qui ont répondu aux questionnaires sur les déplacements Domicile-Travail.